

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA
COOPERATION, DE L'INTEGRATION AFRICAINE
ET DES TOGOLAIS DE L'EXTERIEUR



REPUBLIC OF TOGO
WORK-FREEDOM-HOMELAND

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS,
COOPERATION, AFRICAN INTEGRATION
AND TOGOLESE ABROAD

COLLOQUE INTERNATIONAL

THÈME :

**« Institution d'un calendrier endogène et célébration du Nouvel An
Africain : enjeux contemporains de l'unité africaine, entre histoire et
identité »**

APPEL À COMMUNICATIONS

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Union Africaine a décrété en février 2021, lors de sa 34^e session de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement, la décennie 2021-2031 comme étant « Décennie des racines et des diasporas africaines » (Décision Assembly/AU/Dec.807(XXXIV). Portée par le Togo, cette initiative a pour objectif principal de renforcer les liens entre l'Afrique et ses diasporas autour des valeurs africaines partagées. Par cette décision, l'organisation continentale a voulu faire connaître la condition africaine et réhabiliter la contribution longtemps occultée du continent aux grands cycles d'évolution de l'Humanité, en mettant notamment l'accent sur l'héritage, les injustices historiques et la dignité à recouvrer.

Le leadership assuré par le Togo depuis le lancement de cette décennie a permis, entre autres, de mener plusieurs activités et de prendre des initiatives, y compris l'organisation d'événements majeurs et rassembleurs tels que les précongrès tenus dans les six (06) régions de l'Union Africaine, les événements de haut niveau de promotion de causes communes africaines organisés respectivement à Londres, à New York et à Genève, la promotion de l'initiative « Correct the Map » qui a abouti à l'adoption par la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine, de la décision Réf : Assembly/AU/Dec.959 (XXXIX) adoptant la projection Equal Earth, lors de sa 39^e session tenue à Addis Abeba (Ethiopie), les 15 et 16 février 2026, et surtout l'organisation du 9^e Congrès panafricain à Lomé, au Togo, du 8 au 12 décembre 2025. Ces événements ont donné un élan nouveau au mouvement panafricain et ont constitué une étape cruciale dans la quête de la souveraineté, de la dignité, de l'équité et du respect pour l'Afrique.

Cependant, une quête profonde de fierté et de souveraineté implique aussi de réhabiliter et de promouvoir certains mécanismes et outils ancestraux qui gouvernaient l'harmonie et l'action dans les sociétés africaines anciennes ou précoloniales (M. Assante, 1991). Après la chute et l'occupation définitives de l'Egypte antique, le cours de l'histoire et la nouvelle trajectoire ascendante de l'Afrique ont été durablement perturbés par l'introduction brutale des razzias dans l'espace africain (W. Chancellor, 2018), par les déportations massives (L. M. Diop-Maes, 2025 ; Inikori, 1992) qui ont dispersé tant vers l'Ouest (au-delà de l'Atlantique), vers le Nord (Europe) que vers l'Est (péninsule arabique et au-delà) les forces vives de l'Afrique, et par la colonisation marquée par l'irruption abrupte de standards culturels exogènes dans les systèmes de gouvernance sociale, économique et politique des sociétés africaines (J. Maquet, 1962 ; J. Ki-Zerbo, 1974 ; T. A. Singleton, 2017 ; J. Illife, 2002).

Cette nouvelle Afrique sortie du régime esclavagiste (1444 – 1860), par ailleurs déclaré le plus grand crime contre l'Humanité ce 25 mars 2026 par l'Assemblée générale des Nations Unies à travers sa résolution A/RES/80/250, et du régime colonial (1830 – 1994), est demeurée engluée de nos jours dans un certain syncrétisme culturel, politique et économique qui, en entretenant complaisamment les structures coloniales, empêche le continent à se reconstruire de manière décisive sur les fondements de son identité propre et de son altérité singulière.

En effet, par leur extranéité culturelle et leur brutalité, ces multiples intrusions ont stoppé l'évolution pourtant exemplaire des nations d'Afrique, modifié la nature de l'expérience sociale africaine, instauré de nouveaux standards et cycles fondés sur des événements sociétaux arbitraires, et fait perdre à l'Afrique, dans ses diversité et complexité, les repères qui avaient durant des millénaires forgé sa cosmogonie, son ontologie, et rythmé son organisation propre (A. Césaire, 1956). C'est le cas du calendrier grégorien qui, tout comme les frontières, a été imposé aux nations africaines par le biais de la colonisation. Pour rappel, avant l'importation de ce calendrier, l'Afrique était constellée, ce depuis l'antiquité, par divers et multiples systèmes de mesure du temps, les uns basés sur des cycles agricoles, certains sur des phénomènes célestes ou terrestres, et d'autres sur le mouvement d'astres lumineux, ce qui a donné lieu à l'existence attestée de calendriers lunaire ou solaire utilisés un peu partout sur le continent africain.

L'Egypte antique, par exemple, avait, en observant le rapport entre le lever héliaque de Sothis (Sirius) et la crue du Nil, réussi à définir son calendrier solaire civil de 365 jours, encore appelé calendrier nilotique, répartis en 12 mois de 30 jours chacun auxquels s'ajoutaient les 5 jours épagomènes de fin d'année. Ce calendrier était structuré autour des trois saisons ci-après : Akhet ou la saison des inondations, Peret ou la saison des semailles et Shemu ou la saison des moissons (C. A. Diop, 1967 ; G. Lanners, 2006 ; F. Chabas, 1870). Mais à côté de ces systèmes manifestement avancés et plus stables, on trouve aussi sur le continent des communautés avec une conception plutôt sociale du temps, induisant l'idée d'un temps mythique et non chronologique (L. V. Thomas, 1961 ; C. Sakho, 2018). C'est cet ensemble d'expériences complexes de régulation sociale par le temps et par les cycles que la colonisation a déconstruites.

Ainsi, à l'instar des frontières linéaires qui ont divisé le continent et dont nombre de populations et de langues portent aujourd'hui encore les séquelles, le calendrier nouveau (grégorien) imposé ignore les rythmes endogènes et les cycles naturels, culturels et cultuels consacrés des peuples africains (B. Davidson, 1964). Il a instauré des fêtes, des dates et des événements essentiellement étrangers à l'univers culturel et symbolique africain, ceci quelle que soit la micro-culture africaine considérée, dont la célébration fait de l'Afrique le miroir perpétuel d'un monde dont les codes sont inconnus de ses populations, et le théâtre d'un intense échange inter-civilisationnel où son identité et ses particularismes sont pratiquement inexistantes. Or, l'imposition de calendrier est avant tout, un instrument de pouvoir et un acte de domination. En apparence anodine, cette mutation calendaire subie par l'Afrique a mis en sourdine les systèmes locaux de comptage du temps et fait disparaître du quotidien des peuples les références aux événements significatifs autrefois calibrés sur des cycles maîtrisés. Il s'est ensuivi une acculturation plus prononcée et une perte d'identité propre des Africains (A. Dogba, 2001) qui, plongés dans un système conçu pour l'espace occidental, peinent à s'adapter ou à s'affirmer.

La Décennie des racines et des diasporas africaines offre, de ce fait, une occasion pour décoloniser les esprits et les pratiques (J.-L. Amselle & S. B. Diagne, 2018 ; V.-Y. Mudimbe, 2021) afin d'aller vers une approche plus afrocentrique du découpage et de l'organisation du temps dans l'espace africain.

Elle ouvre la voie vers la redécouverte des cycles calendaires endogènes et des événements sociétaux majeurs corrélés, et vers la réhabilitation d'un calendrier africain qui fixera les temps et calibrera la marche de l'univers africain selon une cosmogonie et une allure téléologique éminemment africaines. La perspective de l'existence de calendriers africains antérieurs à celui grégorien actuellement en usage en Afrique appelle vivement à approfondir les réflexions sur le processus de l'affirmation de l'identité africaine et sur la valorisation du patrimoine commun des peuples africains dans le monde.

Dans un contexte où l'Afrique aspire à se débarrasser des oripeaux de la colonisation et de toute autre forme de domination culturelle, pour s'affirmer comme une puissance autonome qui s'autoréférence, la question est de savoir quelle pourrait être la date de célébration du Nouvel An Africain, à l'instar de celle des autres peuples du monde tels que les Chinois, les Européens, les Israéliens, les Iraniens, etc. qui célèbrent distinctement leur Nouvel An. Mais, cette date devra forcément s'adosser à un calendrier scientifiquement élaboré qui résiste aux aléas du temps. C'est pour toutes ces raisons que le Gouvernement togolais se propose d'organiser un colloque international sur le thème : « **Institution d'un calendrier endogène et célébration du Nouvel An Africain : enjeux contemporains de l'unité africaine, entre histoire et identité** ».

II- OBJECTIFS DU COLLOQUE

Ce colloque vise un double objectif : proposer un calendrier africain à partir des références et des repères historiques et définir une (ou des) date (s) pour la célébration du Nouvel An Africain.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- promouvoir l'identité culturelle et la renaissance africaine ;
- faire le point de l'existence de calendriers africains différents du calendrier grégorien qui soient fondés sur l'histoire, la pensée, la culture et l'identité africaines ;
- évaluer la pertinence de ces calendriers dans la perspective de la quête nouménale de l'auto-référencement africain ;
- proposer un calendrier de référence et conséquemment, une date pour la célébration du Nouvel An Africain.

III- PROBLÉMATIQUE ET AXES DE COMMUNICATION

1- Problématique et cadre conceptuel

Le double objet de la proposition d'un calendrier africain et de la célébration du Nouvel An Africain est un défi épistémologique nouveau dans le champ général des sciences et des études africaines. Il implique généralement un recours rigoureux à l'érudition scientifique africaine et relève, pour ce qui est du choix du Jour précis du Nouvel An, de l'arbitrage des débats de spécialistes qui auront lieu dans le cadre du colloque. La quête nouménale qui sous-tend l'aspiration à adopter un système de comptage et de mesure du temps propre à l'Afrique, est fondamentalement celle de la construction et de l'affirmation de l'identité africaines. Ce sujet, dont il faut reconnaître la complexité, a l'honneur de mobiliser des disciplines diverses allant des mathématiques avancées à l'astronomie en passant par l'histoire et ses disciplines auxiliaires (égyptologie, paléontologie humaine, archéologie, etc.), l'anthropologie, la sociologie, la philosophie, la théologie et la métaphysique, les relations internationales, la géographie, les arts, ainsi que les savoirs endogènes non canonisés dans le corpus universitaire moderne.

Il s'agit d'un vrai enjeu épistémique à caractère transdisciplinaire où diverses expertises seront amenées à disséquer minutieusement l'objet central et à se prononcer dans le cadre d'ateliers techniques et de plénières sur chacun des problèmes périphériques qui lui sont connexes.

Le retour vers les humanités classiques négro-africaines, notamment celles égypto-nubiennes, apparaît tel un passage juste et inévitable dans cette quête, en tant qu'il consacre la conscience de l'Afrique d'aujourd'hui de l'héritage complexe et glorieux de l'Afrique d'hier. Ce repli intellectuel stratégique marque en effet, même si tardif, la reconnaissance collective et l'appropriation par l'Afrique de 2026 des résultats du Colloque du Caire de 1974 relatifs à l'antériorité de la civilisation égypto-nubienne considérée dès lors négro-africaine et non orientale (D. Gnonsea, 2003). Il est destiné en outre à rappeler les acquis scientifiques sur la précocité de l'Afrique noire dans les domaines de la science (M. Bernal, 1996 ; 1999 ; M. Brunet, 2016), qui font du continent africain non seulement le Berceau de l'Humanité mais aussi de la civilisation. Ce lourd et précieux héritage d'ailleurs souvent oublié par les historiographies africaines postindépendances doit être remis au goût du jour dans le cadre de ce colloque. Il en est le véritable soubassement moral. Il est aussi le principal élément légitimateur de la prétention africaine à réhabiliter ses temps, ses calendriers, à proposer une date pour la célébration d'un Nouvel An, et représente le tout premier champ de connaissances que le colloque sera amené à explorer.

Ensuite, l'on devra reconnaître que la célébration annuelle d'un Nouvel An en Afrique ne peut se concevoir sans un regard aux considérables répercussions qu'elle pourrait avoir sur le processus de construction et d'affirmation de l'identité et de l'unité africaines. En effet, le Nouvel An sera le tout premier événement festif populaire typiquement africain qui pourrait réunir en communion les peuples africains, depuis que l'Afrique a perdu l'initiative historique. Il contribuera inévitablement aussi à marquer dans la conscience africaine contemporaine et aux yeux de tous, l'unité culturelle du monde nègre (C. A. Diop, 1982). En ce sens, l'initiative est hautement prospective, voire stratégique, en ce qu'elle bousculera des lieux forts ainsi que certaines structures de la domination étrangère que subit l'Afrique. Il existe par conséquent un lien étroit de fonctionnalité entre la proposition du calendrier et la célébration du Nouvel An d'une part, l'identité et l'unité africaines, d'autre part.

C'est cette autre dimension de la problématique qui dispose le colloque et ses participants à explorer les théories de l'identité africaine, à faire l'exégèse des structures exogènes qui compromettent la redécouverte de l'identité et l'expression de l'altérité africaine, à analyser les différents programmes d'essence culturelle jusqu'ici mis en œuvre aux niveaux national et panafricain dans le cadre spécifique de l'enjeu identitaire, et à élaborer enfin des pistes pratiques qui garantiraient une accélération notable du processus de reconstruction et d'affirmation de l'identité africaine par le truchement de la proposition du calendrier et de la fixation d'une date pour le Nouvel An Africain.

Mais au-delà de ces deux premières questions périphériques, à savoir l'antériorité des civilisations africaines dans le domaine des sciences, et le problème de l'identité et de l'unité africaines, il y a la question du calendrier lui-même dont l'examen reste la *condition sine qua none* pour toute fixation de la date du Nouvel An.

Du point de vue problématique, elle se déclinera en deux questions : primo, le legs précis des civilisations africaines dans le domaine du comptage du temps et de l'élaboration des calendriers (C. A. Diop, 1954 ; H. Andrillat, 1997, p. 71-89) ; secundo, le choix de la date du Nouvel An. Si la première renvoie à une fouille minutieuse du passé aux fins du recensement, de l'analyse, de la compréhension et de la comparaison des différents systèmes calendaires déjà utilisés ou en expérimentation en Afrique, la seconde par contre requiert un exercice plus technique fait de calculs et de considérations astronomiques, sur fond d'arbitrages pointus sur le calendrier à adopter et sur la ou les possibles date(s) du Nouvel An à retenir.

2- Les axes de contributions

La problématisation fait ressortir un ensemble de quatre (04) axes correspondant aux quatre dimensions susmentionnées : Le colloque du Caire et la contribution du monde noir à la civilisation (1) ; Principes, fondements et expériences de découpage du temps en Afrique : un legs riche et incontournable (2) ; La personnalité africaine dans un monde multipolaire et la problématique de l'identité africaine (3) ; Le calendrier africain et l'institution du Nouvel An Africain (4).

✚ Axe n°1 : Le colloque du Caire et la contribution du monde noir à la civilisation humaine

Dans cet axe, seront examinés les acquis de l'égyptologie à travers, d'une part, les conclusions du colloque du Caire de 1974 qui a consacré le rattachement définitif de la civilisation égypto-nubienne à l'Afrique noire (D. Gnonsea, op. cit.), et, d'autre part, les évolutions des années 1980 et 2000 en Paléontologie humaine, en Archéologie préhistorique et en Génétique, qui ont tour à tour attesté l'antériorité de l'Afrique, non seulement dans l'émergence de l'humanité, mais aussi dans le domaine spécifique de la philosophie et des sciences (T. Obenga, 1990). L'axe a pour but de faire l'état des connaissances sur la question de la contribution du monde noir à la civilisation humaine, et de fonder, au nom des principes de la continuité historique et de l'identité culturelle, la légitimité de l'Afrique d'aujourd'hui à recourir à ses propres ressources intellectuelles, morales et techniques pour affronter les défis de la proposition de son calendrier de référence et de la fixation d'une date pour la célébration de son Nouvel an.

Les communications attendues couvriront tous les champs disciplinaires adaptés à cet objet et seront réparties entre une plénière et deux ateliers techniques. Les sous-thèmes non exhaustifs proposés de cet axe sont les suivants :

- *L'Afrique, berceau de l'humanité et de la civilisation. (Plénière n°1)*
- *Histoire générale de l'Afrique : l'Unesco et les acquis du Colloque du Caire de 1974. (Atelier technique n°1)*
- *Antériorité des civilisations noires et contributions de l'Afrique dans le domaine spécifique de la philosophie et des sciences. (Atelier technique n°2)*

✚ Axe n°2 : Principes, fondements et expériences de découpage du temps en Afrique : un legs riche et incontournable.

Cet axe a pour but d'analyser les différents systèmes de découpage du temps produits par les civilisations africaines pour en inférer les principes et les logiques, aux fins de mettre au point les acquis qui seront plus tard (dernier axe) pris en compte lors de l'adoption du calendrier et du choix de la date du Nouvel An.

L'Afrique possède de loin le plus ancien patrimoine de connaissances astronomiques au monde et la plus forte diversité expérimentale en matière de découpage du temps et de fixation de calendriers. Aujourd'hui encore l'Ethiopie, ancienne Axoum, fille de Kush et héritière de la civilisation égyptienne, possède et utilise officiellement son propre calendrier. Mais en dehors de l'Ethiopie, il y a de nombreux autres vestiges de calendriers qui ne sont, certes, pas adoptés par les gouvernements des pays les ayant eus en héritage, mais qui existent, et qui ne sont pas que le produit de recettes empiriques. C'est le cas, par exemple, du calendrier dogon qui continue d'attirer les curiosités de la science moderne par l'exactitude de ses prémisses et par la perfection de son alignement sur la plupart des phénomènes cosmiques toujours difficiles à cerner. Mais au-delà de ces deux cas qui seront idéalement analysés dans le cadre de cet axe, il y a le calendrier égyptien dit nilotique, le plus ancien et le plus perfectionné des calendriers au monde, qui représente un legs incontournable de l'érudition des Africains de l'Antiquité. C'est de ce calendrier dont le spécialiste allemand Otto Neugebauer écrivait dans son ouvrage intitulé *The exact sciences in Antiquity* qu'il est « the only intelligent calendar which existed in human history » (1609). Ainsi, contrairement aux lieux communs, dans le domaine du comptage du temps aussi l'Afrique reste pionnière. Elle a laissé à l'Humanité mais aussi à elle-même un legs singulier et multiforme de calendriers et de pratiques astronomiques qui feront dans le cadre de cet axe l'objet de recension, d'analyse et de comparaison, pour en comprendre les mécanismes, les principes ainsi que les considérations nouménales et théologiques qui les sous-tendent.

Cet axe est éminemment technique et sera animé par des contributeurs experts et par des spécialistes universitaires ou non de quelque système de comptage de temps objectivable que ce soit ou de quelque calendrier africain connu. Dans le cadre de cet axe, certains projets de communication attendus comprendront aussi bien des résumés que les articles eux-mêmes entièrement rédigés. Il s'agit de la Plénière n°3 et de l'Atelier technique n°3. Les contributeurs concernés peuvent cependant apporter au colloque tout autre élément, documentation ou dispositif empirique ou expérimental supplémentaires indispensables à leur communication ou à leurs démonstrations en atelier ou en plénière. Répartis entre plénière et ateliers techniques, les sous-thèmes proposés sont :

- *Précocité de l'Afrique et des civilisations africaines dans les domaines de la mesure et du découpage du temps : l'état de la question. (Plénière n°2)*
- *Calendriers nilotique, Dogon, éthiopien, et les autres systèmes périphériques de comptage du temps en question : comprendre le legs de l'Afrique d'hier. (Plénière n°3)*
- *Résumé des acquis : quels principes fondamentaux pour la conception du calendrier africain : entre permanences astronomiques, réalités géopolitiques, constantes économiques et cycles saisonniers ? (Atelier technique n°3)*

- *La question du calendrier africain : pertinence, consistance épistémologique et soutenabilité politique. (Atelier technique n°4)*

✚ Axe n°3 : La personnalité africaine dans un monde multipolaire et la problématique de l'identité africaine

Cet axe est consacré à l'identité africaine. Il comprend une plénière et plusieurs ateliers techniques. Il a pour objectifs de passer en revue les théories de l'identité et de l'unité africaines à travers des considérations anthropologiques, politiques et culturelles afférentes à la souveraineté africaine et à la place de l'Afrique dans le monde multipolaire qui se dessine. Le colloque se propose, par ailleurs, à travers cet axe, d'analyser le lien de fonctionnalité entre le projet du Nouvel An Africain et l'unité culturelle de l'Afrique. Les différents sous-thèmes proposés sont :

- *La question de l'identité africaine dans ce monde multipolaire : entre culture, histoire et symbolismes. (Plénière n°4)*
- *Afrocentricity, African personality, Black consciousness movement et Négritude : une revue analytique des conceptions philosophiques et des théories de l'identité africaine. (Atelier technique n°5)*
- *Identité et unité africaines et le projet du Nouvel An Africain : liens de fonctionnalité, programmes culturels et postérité du colloque. (Atelier technique n°6)*

✚ Axe n°4 : Le calendrier africain et l'institution du Nouvel An Africain

Cet axe est consacré aux travaux et aux débats qui vont aboutir aux principaux objectifs du colloque. Il prend appui sur les conclusions et résultats cumulatifs des trois axes précédents et représente le moment décisif du colloque. Il est le cadre final des discussions techniques pour l'approbation d'un cycle calendaire et le choix d'une ou des dates du Nouvel An Africain. Il est structuré en une plénière de restitution et en trois ateliers techniques.

Pour les deux premiers ateliers techniques (7 et 8), outre les résumés les textes complètement rédigés aussi seront attendus. Pour le dernier atelier technique (9) par contre, seuls des résumés seront attendus. Ce dernier atelier abordera dans une approche critique les questions liées à la réussite du projet dans sa complexité, examinera la question des tensions potentielles et des difficultés réelles dont le projet pourrait pâtir, et formulera enfin des recommandations pratiques ainsi que des propositions destinées aux politiques, avec pour finalité de garantir l'autorité scientifique et l'authenticité des résultats du colloque. Les sous-thèmes proposés sont distribués entre plénière et ateliers techniques comme suit :

- *Calendrier africain : quels principes, quel modèle, que retenir ? (Atelier technique n°7)*
- *Le Nouvel An Africain : fondements, raisons, spécificités et date. (Atelier technique n°8)*
- *La question du calendrier africain et l'institution du Nouvel An Africain : considérations morales, scientifiques et politiques, à formuler des recommandations. (Atelier technique n°9)*

- *Somme des travaux et lecture du rapport scientifique du Colloque (Plénière n°5)*

IV- PUBLIC CIBLE

L'appel à communications est destiné non seulement aux astronomes, aux mathématiciens, aux physiciens, aux métaphysiciens, aux théologiens, aux spécialistes des questions de patrimoines, de culture, d'histoire, d'anthropologie, mais aussi aux étudiants, décideurs et responsables politiques, experts et consultants.

V- SOUMISSION DES PROJETS DE COMMUNICATION

Les propositions de communication en **français** et/ou en **anglais** suivent deux modèles en fonction du type de plénière et d'atelier technique choisi : les résumés d'une part, et les textes entièrement rédigés d'autre part.

Pour les résumés, le canevas à suivre est le suivant : **l'axe postulé ; [le titre suivi d'un bref résumé de 300 mots organisé autour des grandes articulations de la communication (Contexte - objectifs - méthodologie – résultats) et d'au plus 5 mots clés ; et les coordonnées précises de l'auteur ou des auteurs selon le format ci-contre : Prénoms, Nom, Institutions, adresse électronique, Pays, et Téléphone].**

Relativement aux textes entiers, ils ne seront requis qu'après validation des résumés soumis, et ne concernent en tout état de cause que les ateliers techniques n°3, n°7, n°8 ainsi que la Plénière n°3. Les contributeurs concernés sont priés de suivre les normes NorCames ci-joint. Les textes entiers à soumettre seront présentés selon le canevas ci-après : **[le titre ; suivi d'un bref résumé de 200 mots et de 3 mots clés ; l'axe ou les axes postulés ; les coordonnées précises de l'auteur ou des auteurs (comme suit : Prénoms, Nom, Institutions, adresse électronique, Pays, et Téléphone) ; et l'article].**

Tous les contributeurs sont priés de joindre à leur(s) projet(s) de communication un CV succinct, mettant en relief les principales publications pertinentes aux fins des questions qui seront abordées dans le cadre du colloque, et d'envoyer le dossier électronique ainsi constitué aux organisateurs, à l'adresse ci-dessous mentionnée :

Adresse d'envoi : colloquenouvelafricain@hotmail.com

VI- CALENDRIER

- Publication de l'appel à communications : **15 avril 2026**
- Date limite de soumission des résumés : **31 mai 2026**
- Date limite d'envoi de la notification d'acceptation des résumés : **30 juin 2026**
- Date limite de soumission des textes de communication : **31 juillet 2026**
- Journées du colloque international : **12 et 13 octobre 2026**

VII- PARTICIPANTS

En dehors de ceux qui présenteront des communications, les participants au colloque sont les représentants des Etats africains, des communautés afro-descendantes, de la Commission de l'Union Africaine et des organes compétents de l'institution continentale, des institutions sous-régionales africaines, les associations diasporiques africaines, les universitaires et les gardiens des us et coutumes.

VIII- PRISE EN CHARGE DES PARTICIPANTS RETENUS

Les conditions de prise en charge des participants au colloque seront communiquées en temps opportun aux participants retenus.

IX- DATE ET LIEU DU COLLOQUE

Le colloque international se tiendra les **12 et 13 octobre 2026** à l'Hôtel du 2 février à Lomé, au Togo.

X- ORGANISATEUR ET PORTEUR DU PROJET

Le ministère des affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur est l'organisateur et le porteur du colloque.

XI- SECRÉTARIAT DU COLLOQUE

Le secrétariat du colloque est assuré par un comité technique mixte composé d'universitaires et de diplomates composé comme suit :

- Président : M. TSIGBE Koffi Nutefé, professeur titulaire, Université de Lomé
- Vice-président : M. EDJAIDE Eyana, conseiller technique du ministre
- Membres : M. EKUE Folly Gada, maître-assistant, Université de Lomé ; M. SEDAMINO Afognon Kouakou, coordonnateur du guichet diaspora ; M. PALASSI Konga, maître-assistant, Université de Lomé ; M. KAMELE Malemda, directeur de la coopération internationale.

XII- COMITÉ SCIENTIFIQUE

Présidé par le Professeur Robert DUSSEY, le comité scientifique du colloque est composé d'universitaires (Egyptologues, historiens, théologiens, sociologues, philosophes, anthropologues, linguistes, mathématiciens, physiciens, astronomes, métaphysiciens...), de diplomates, d'experts africains, spécialistes des questions au cœur des préoccupations de cette manifestation scientifique. Il se prononcera sur la recevabilité des propositions de communication, procédera à l'instruction et à la validation des manuscrits reçus et se chargera de l'élaboration du rapport scientifique ainsi que des Actes du colloque.

XIII- BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

AMSELLE Jean-Loup & DIAGNE Souleymane Bachir, *En quête d'Afrique(s) : universalisme et pensée décoloniale*, Paris, Éditions Albin Michel, 2018.

ANDRILLAT Henri, « L'astronomie égyptienne », In Bulletin de la Classe des sciences, Tome 8, n°1-6, 1997, pp. 71-89.

- ANONYME, « Calendriers, mesures et rythmes du temps : associations et conflits », Appel à contribution, *Calenda*, Publié le lundi 26 novembre 2012, <https://doi.org/10.58079/m9c>, consulté, le 16 mars 2026 à 23h20.
- ASANTE, M., « The Afrocentric idea in education », *Journal of Negro Education*, N° 60, 1991, p. 170-179.
- BERNAL Martin, *Black Athena, Les racines afro-asiatiques de la civilisation classique, Tome 1 : l'invention de la Grèce antique*, PUF, 1996.
- BERNAL Martin, *Black Athena, Tome 2 : Les racines afro-asiatiques de la civilisation classique*, PUF, 1999.
- BRUNET Michel, *Nous sommes tous des Africains*, Odile Jacob, 2016.
- CESAIRE Aimé, « Culture et colonisation », in *Présence Africaine*, revue culturelle du monde noir n° 8-9-10, juin-novembre 1956, p.190-205.
- CHABAS François, *Le Calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne*, Paris, 1870.
- CHANCELLOR Williams, *Destruction of Black Civilization: great issues of a race from 4500 B.C to 2000 A.D.*, BN Publishing, 2018.
- DAVIDSON Basil, *The African Past*, Harmondsworth, Penguin Books, 1966 (1^{re} éd. 1964)
- DIOP Cheikh Anta, *Antériorité des civilisations nègres : mythe ou vérité historique ?* Paris, Présence Africaine, 1967.
- DIOP Cheikh Anta, *L'unité culturelle de l'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine, 1982.
- DIOP Cheikh Anta, *Nations nègres et culture ; de l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui*, Présence Africaine, 1954.
- DOGBA Ahidje, *La perte ou l'affaiblissement de l'identité socio-culturelle ancestrale de l'Afrique noire : exemple du groupe ethnique Dida : le cas précis de la région de Zikisso en Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat unique en ethnologie, Paris 4, 2001.
- GAYIBOR Nicoué Lodjou (sous dir.), *Le tricentenaire d'Aného et du pays guin : actes du colloque international sur le tricentenaire du pays guin (Aného 18-20 septembre 2000). A l'écoute de l'histoire*, Lomé, Presses de l'UB, collection Patrimoines n° 11, 2001. (2 volumes).
- GNONSEA Doue, *Cheikh Anta Diop, Théophile Obenga: combat pour la renaissance africaine*, Harmattan, 2003.
- ILIFFE John, *Les Africains, histoire d'un continent*, Paris, Flammarion, 2002.
- INIKORI E. Joseph, *The atlantic slave trade : effects on economies, societies and peoples in Africa, the americas and Europe*, Duke University Press Books, 1992.
- KI-ZERBO Joseph, *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier, 1974.
- LANNERS Grégory, « Le jour de l'An en Égypte ancienne », *Toutankhamon Magazine*, n° 25, février / mars 2006, p. 46-48.
- MAES-DIOP Marie Louise, *Afrique noire : démographie, sol et histoire*, Présence africaine, 2025.
- MAQUET Jacques, *Les civilisations africaines*, Paris, Marabout Université, 1962, résumé par BOURMAUD Daniel, in *La politique en Afrique*, p. 9-10.
- MUDIMBE Valentin-Yves, *L'Invention de l'Afrique. Gnose, Philosophie et ordre de la connaissance*, Paris, Présence Africaine, 2021.
- NEUGEBAUER Otto, *The exact sciences in Antiquity*, Amazon, Edition en Anglais, 1609.

OBENGA Théophile, *La Philosophie africaine de la période pharaonique : 2780-330 avant notre ère*, Paris, L'Harmattan, 1990.

SAKHO Cheick, « La temporalité dans les traditions épiques ouest-africaines : une imprécision caractéristique du genre épique », dans *Les Temps épiques: Structuration, modes d'expression et fonction de la temporalité dans l'épopée*, Sous la direction de Claudine Le Blanc et Jean-Pierre Martin, Publications numériques du REARE, 15 novembre 2018, En ligne sur URL : <https://publis-shs.univ-rouen.fr/reare/448.html>

SINGLETON Theresa A., « De l'Afrique aux Amériques : archéologie de l'esclavage transatlantique et de la diaspora africaine », in Dominique Garcia et Hervé Le Bras (sous dir.), *Archéologie des migrations*, 2017, p. 301 à 316.

THOMAS Louis-Vincent, « Temps, mythes et histoire en Afrique de l'Ouest », 1961, in *Présence africaine*, En ligne sur <https://doi.org/10.3917/presa.039.0012>

ANNEXE

NORMES CAMES

Les normes qui suivent sont celles adoptées par le CTS Lettres et sciences humaines lors de sa 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016.

1. Les manuscrits

Un projet de texte, soumis à évaluation, doit comporter un titre, la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction ; Problématique ; Hypothèse ; Approche ; Résultats et discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Ce schéma peut être adapté selon les règles d'écriture dans la spécialité dont relève le texte. Dans ce cas, les articles de recherche théorique seront présentés en trois moments : l'introduction, le développement et la conclusion. En revanche, les articles issus de recherche empirique, à l'instar des recherches expérimentales, auront une architecture : introduction, matériel et méthode, résultats et discussion, conclusion.

Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Book Antiqua). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*).

Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Book Antiqua, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.1.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source est indiquée (centrée) au-dessous de l'élément (Taille 10). Il est important que ces éléments d'illustration soient d'abord annoncés, ensuite insérés, et enfin commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références

3.1. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et du Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées ;

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques (...)»
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, les pages (p.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

- 3.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

- AKIBODE Ayéchoro Koffi, 1987, *Colonisation agraire et essor socio-économique dans le Bassin de la Kara*, Mission Française de Coopération, Presses de l'Université du Bénin, Lomé.
- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.
- DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.
- DI MEO Guy, 2000, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.
- BARROS (De) Phillipe et KUEVI Dovi André, 1989, « Prospection archéologique au Togo », in *Togo-Dialogue*, n°45, Lomé, p. 40-42.
- DELORD Jacques, 1961, « Notes et commentaires du texte de Léo Frobenius sur les Kabrè », in *Le Monde Non-chrétien*, nouvelle série, n°59-60, p. 101-172.
- KOLA Edinam, 2007, « Stratégies d'adaptation à la crise et revenus paysans dans une économie de plantation en crise : l'exemple de l'Ouest de la Région des Plateaux au Togo », *Annales de l'Université de Lomé*, série Lettres et Sciences Humaines, Tome XXVII-2, Lomé, Presses de l'Université de Lomé, p. 77-89.

Le non respect des normes éditoriales peut entraîner le rejet d'un projet d'article.
Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).